

CLAUSE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

Date _____

LIVRAISON N°

EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

Réf. Commande : _____

Emballages : _____ Port : _____

Mode d'expédition : _____ Conditions de paiement : _____

1					
2					
3					
4					
5					

Reçu les marchandises ci-dessus en bon état

Signature

A _____ le _____